Marchés publics de travaux

S'initier aux marchés publics de travaux

3 jours (21h00) | 4,6/5 | MP-8971007 | Évaluation qualitative de fin de stage | Formation délivrée en présentiel ou distanciel

Tarif : 2 095 € ht

Document mis à jour le 13/11/2026

Objectifs de formation

- Identifier les spécificités juridiques des marchés de travaux
- Pratiquer les différentes étapes, de la phase de passation au suivi de l'exécution
- Gérer l'exécution financière des marchés de travaux et prévenir les litiges

Modalités, méthodes et moyens pédagogiques

Équipe pédagogique :
Un consultant expert de la thématique et une équipe pédagogique en support du stagiaire pour toute question en lien avec son parcours de formation.

Techniques pédagogiques :
Alternance de théorie, de démonstrations par l'exemple et de mise en pratique grâce à de nombreux exercices individuels ou collectifs. Exercices, études de cas et cas pratiques rythment cette formation.

Ressources pédagogiques :
Un support de formation présentant l'essentiel des points vus durant la formation et proposant des éléments d'approfondissement est téléchargeable sur notre plateforme.

Prérequis

Avoir des connaissances de base sur les marchés publics

Public concerné

Chargés d'opérations de travaux en conception et/ou en exécution en poste ou nouvellement nommé
Toute personne désirant mieux connaître les différentes étapes de la passation et de l'exécution des marchés publics de travaux

Cette formation :

- Est animée par un consultant-formateur dont les compétences techniques, professionnelles et pédagogiques ont été validées par des diplômes et/ou testées et approuvées par l'éditeur et/ou par M2I Formation
- Bénéficie d'un suivi de son exécution par une feuille de présence émargée par demi-journée par les stagiaires et le formateur.

Programme

DEFINIR LE CADRE GENERAL DES MARCHES PUBLICS DE TRAVAUX

Déterminer les acteurs du marché et leurs missions

- Le maître de l'ouvrage, le RPA, le mandataire et le CO
- Les besoins, la faisabilité et le programme
- Le maître d'œuvre
- Les modalités du choix
- Le contrôleur sécurité (CSPS) et le contrôleur technique
- Les opérateurs économiques, groupements et sous-traitants

Identifier les différentes étapes de la passation d'un marché

- La typologie et les méthodes de dévolution des marchés de travaux
- Les procédures de consultation
- Les procédures formalisées et non formalisées
- Les marchés fractionnés et allotis
- Les différents documents de consultation
- Les offres et les candidatures : le DUME

Étude de cas : application de la méthodologie de pondération des critères pour l'appréciation d'une offre

Préparer au mieux son marché

- La notification du marché
- Les situations de recours
- Les pièces contractuelles et documents d'exécution
- Les démarches réglementaires
- Les assurances les plus adaptées à son opération
- La période de préparation et l'organisation du chantier

OPTIMISER L'EXECUTION FINANCIERE DE SES TRAVAUX

Fixer les prix

- Le prix unitaire ou forfaitaire
- La variation et l'actualisation des prix
- Les variations de la masse des travaux

Identifier les principes de rémunération de l'entrepreneur

- L'avance facultative et la retenue de garantie
- Les acomptes et les délais de paiement
- Le règlement du sous-traitant direct et indirect
- Les intérêts moratoires, les pénalités et les primes

APPLIQUER LE CCAG TRAVAUX

Assurer le suivi de l'exécution de ses travaux

Gérer les incidents en cours d'exécution

- Les moyens de gestion
- Les délais d'exécution et les documents d'exécution
- Les dispositions nouvelles du CCAG
- L'implantation des ouvrages
- L'arrêt des travaux et les mesures coercitives

Clôturer le marché

- Les opérations préalables à la réception (OPR)
- La réception et la mise à disposition de l'ouvrage
- La clôture financière, la mise en jeu des garanties et les réclamations

Test de connaissances : test sur les acquis de la formation

Le contenu de ce programme peut faire l'objet d'adaptation selon les niveaux, prérequis et besoins des apprenants.

Modalités d'évaluation des acquis

Évaluation en 3 phases :Pendant la formation : un bilan journalier effectué par l'intervenantÀ chaud : à la fin de la formation, un bilan qualité pour mesurer l'atteinte des objectifsÀ froid : à J + 3 mois, une évaluation du transfert des acquis en situation professionnelle

Accessibilité de la formation

pagebreakavoidchecked="true";

Le groupe M2I s'engage pour faciliter l'accessibilité de ses formations. Toutes nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap : les détails de l'accueil des personnes sont consultables sur la page Accueil Handicap

Modalités et délais d'accès à la formation

pagebreakavoidchecked="true";

Les formations M2I sont disponibles selon les modalités proposées sur la page programme.
Les inscriptions sont possibles jusqu'à 48 heures ouvrées avant le début de la formation.
Dans le cas d'une formation financée par le CPF, ce délai est porté à 12 jours ouvrés.